

Présents : Corinne MONDON/UNSA, Brigitte BOADA/ CNT éducation, Jérémy ROUSSET, Jean PERBET/ SNUIPP, Françoise PAVIE, Françoise TEYSSIER /SGEN CFDT

En amont de la réunion, l'intersyndicale avait demandé à ce qu'une déléguée des médiathèques, des médiathécaires et l'adjoint à la culture participent à cette audience. Aucune réponse ne nous avait été donnée.

L'intersyndicale a été reçue par l'adjoint à l'éducation, qui a refusé la présence des médiathécaires et de leurs représentants syndicaux. L'adjoint à la culture n'a pas jugé utile de se déplacer. Ces décisions témoignent du refus de la mairie d'ouvrir un dialogue large et constructif sur ce dossier.

L'intersyndicale a redit son opposition à la fermeture du prêt. Le prêt enseignant est un outil indispensable, l'aide et les conseils des bibliothécaires sont une richesse pour les élèves et les enseignants. Les lectures suivies sont essentielles à nos pratiques de classe et le réassort régulier du fonds offrait une vraie plus-value aux écoles. Les crédits scolaires stagnent depuis 10 ans et ne permettent pas aux écoles d'investir suffisamment dans leurs BCD. Nous observons un vrai décalage entre des actions comme la fête du livre ou la rencontre départementale consacrée à la lecture à la médiathèque de Tarentaize et les engagements réels et perceptibles au quotidien.

Selon la mairie, l'argument justifiant la fermeture du prêt est la baisse de fréquentation de ce service. Or, cette baisse est relativement faible (5%) et coïncide avec l'instauration de la semaine à 4.5 jours. Or le mercredi matin était l'un des créneaux les plus fréquentés. Le retour à la semaine de 4 jours devrait relancer la fréquentation.

La mairie estime qu'une part importante d'utilisateurs ne travaillent pas dans les écoles de la ville. Cet argument n'est pas recevable car dans le même temps, de nombreux enseignants exerçant à Saint-Etienne empruntent des livres dans leur commune de résidence pour les utiliser dans leurs classes. Plusieurs pistes pourraient être imaginées : participation des communes qui utilisent ce service (la mairie agit de même pour les utilisateurs du CMS), élargissement de la gestion du prêt à Saint-Etienne Métropole.

Dès janvier, la mairie a tenté de rassurer les usagers en affirmant que le service serait pris en charge par CANOPE ou l'ESPE et que des pistes seraient étudiées pour maintenir ce service. M. Kéfi-Jérôme nous annonce que ces pistes sont au point mort et confirme la fermeture prochaine du prêt, sans que les conséquences aient été anticipées : la municipalité n'a aucune solution pour faire vivre le service du prêt enseignant. M Kefi Jérôme déclare que 4 équivalents temps plein ont été réaffectés au sein des médiathèques avec l'idée de transférer le fonds du prêt enseignant sur ces différents lieux. Il affirme que les visites pour les classes en médiathèque seront maintenues. Or, cette année, des classes n'ont pu bénéficier de ces visites.

M Kefi Jérôme prend note de nos remarques et les transmettra à l'adjoint à la culture. Les syndicats enseignants pointent la nécessité d'une réunion avec toutes les personnes concernées par le prêt enseignant. Cette réunion devrait être initiée par la municipalité et se tenir au mois de septembre. M. Kéfi-Jérôme convient de la nécessité de cette rencontre.

Les enseignants demandent le report de la fermeture vu que rien n'a été résolu. En absence de solution, il paraît opportun de prendre le temps de la réflexion avant de décider la fermeture d'un service qui donne entière satisfaction.

Autres sujets abordés :

Selon l'adjoint à l'éducation, les économies liées à la nouvelle organisation du temps scolaire sont estimées à 1,6 million d'euros par an.

Cette économie va notamment permettre de financer le remplacement de photocopieurs (300 000 €). Il s'avère que dans le cadre du remplacement de ces photocopieurs, le tarif appliqué aux écoles va augmenter très nettement puisque les copies A3 seront facturées comme 2 A4, alors que le précédent contrat était plus favorable. Il nous informe qu'une partie des ces économies retomberont dans le "pot commun" et ne seront donc plus au bénéfice des écoles. M. Kéfi-Jérôme précise que le budget éducation a augmenté sous son mandat. Selon l'intersyndicale, étant donné que le nombre d'élèves scolarisés a fortement augmenté depuis plusieurs années, cette hausse est mécanique. Par ailleurs, l'état du bâti des écoles et la politique de primarisation a nécessité de nombreux travaux qui expliquent également cette hausse. Ces économies aient pu permettre une augmentation du taux d'ATSEM dans les écoles ou la constitution d'une brigade de remplacements permettant le remplacement systématique des personnels municipaux absents, l'augmentation significative des crédits scolaires. Ces pistes ne semblent pas à l'ordre du jour.

L'intersyndicale a dit son indignation devant la complicité de la mairie pour permettre l'installation de l'école Espérance banlieues à Montreynaud. Cette décision peut contribuer à fragiliser les écoles voisines et constitue un acte de défiance incompréhensible envers les enseignants oeuvrant dans ce quartier.

L'intersyndicale fait part de sa déception sur le manque d'ambition de la mairie en matière d'éducation alors que le public scolaire de Saint Etienne est en partie en REP.

Ils rappellent l'urgence à renoncer à la fermeture du prêt enseignant et demandent à ce que les élèves et les enseignants puissent bénéficier de ce service à la rentrée 2018.